

PORTRAIT

ASSE: Loïc Perrin
L'idole des jeunes



LABO VÉTÉRINAIRE

Les Experts:
Montbrison

DOSSIER

Assistants familiaux: des parents de « cœur »

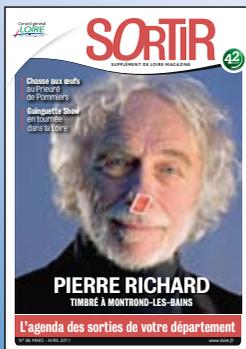
Dossier 15-21

Assistants familiaux: des parents «de cœur»

Autrefois appelé «famille d'accueil», l'assistant familial reçoit chez lui des enfants placés. Un métier qui a beaucoup évolué et qui recrute...



En supplément de ce magazine



Sortir
Votre agenda
des sorties

Directeur de la publication: Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire • Rédactrice en chef: Carine Bar • Crédits photos: Fabrice Roure, Philippe Rony, Conseil général, Nikole Daussin-Charpantier, Mairie de Feurs, Préfecture de la Loire, DR • Rédaction: direction de la Communication, Sphère Publique • Conception, réalisation: SPHÈRE PUBLIQUE agence@spherepublique.com • Impression: Imaye Graphic • Diffusion: La Poste • Tirage: 330 000 ex. • Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2011 • Conseil général de la Loire: Hôtel du Département, 2, rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Étienne Cedex 1

Site internet: www.loire.fr

Tél: 04 77 48 42 42

Loire
magazine

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

Le papier utilisé pour ce magazine est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

4-7 En bref et en images

Le Conseil général de la Loire...



8-9 24 heures avec...

Les Experts : Montbrison



10-13 Actualités

- La Loire n° 1 pour ses sportifs
- Cybercollèges42 pour tous
- L'Adel 42, moteur du développement économique de la Loire
- L'accès au logement pour tous



14 À la découverte des cantons

Feurs : un canton alliant dynamisme et qualité de vie



22-23 Reportage

Des fêtes de Pâques « carillonnées »



24-25 Industrie

Agroalimentaire
Mangez bon, mangez ligérien !



26 Interview

André Crépet: « La gériatrie, une vocation plus qu'un métier! »



27 À vos papilles

Un homme, un produit, une recette



28-29 Expression des élus

30-31 Portrait

Loïc Perrin
L'idole des jeunes



Un beau métier

Le bonheur des enfants, leur épanouissement, leur capacité à devenir ensuite des adultes et des citoyens accomplis constituent chaque jour une priorité absolue. Car personne ne saurait tolérer que l'on laisse sans secours des enfants en danger.

La loi du 5 mars 2007 est à cet égard fondamentale, puisqu'elle réforme la protection de l'enfance, en confirmant le Conseil général dans son rôle de chef de file.

Dans cette perspective, toute information préoccupante devra désormais transiter par le Président du Conseil général.

Notre Département entend ici jouer un rôle volontariste, et impulser des actions exemplaires de prévention, d'accompagnement des familles, et de développement de prises en charge nouvelles.

Car avant d'être un enjeu financier, la protection de l'enfance est d'abord et surtout un enjeu humain, enjeu auquel le Conseil général de la Loire est en permanence attentif, en cherchant dans chaque situation la meilleure solution, de l'intervention à domicile à la prise en charge dans un foyer ou en famille d'accueil.

Les assistants familiaux assument, de ce point de vue, une mission essentielle, décrite dans ce numéro de *Loire Magazine*, et nous pouvons tous leur rendre un hommage appuyé.

Grâce à eux en effet, des enfants retrouvent chaque jour le chemin de la sérénité.

C'est sans doute l'une des plus belles missions de notre Conseil général.

Le Président du Conseil général
de la Loire

En images



7 janvier 2011
Le Vice-Président Georges Ziegler assiste à l'inauguration des aménagements sur le site de l'entreprise de recyclage de véhicules industriels Erevi, à Saint-Chamond.



17 janvier 2011
André Cellier, Conseiller général chargé de la Culture et du Patrimoine culturel, inaugure la nouvelle exposition aux Archives départementales : « Contes et légendes dans la Loire ».



24 janvier 2011
Jean-François Chossy, Député, et les Vice-Présidents du Conseil général, Claude Bourdelle, Bernard Fournier et Paul Salen, inaugurent le foyer APAJH « Le Collège » à Les Salles.

ÉDUCATION

Collège de Veauche : les travaux sont lancés !



► Jean-Paul Vignoux, Inspecteur d'Académie, Paul Salen, Premier Vice-Président du Conseil général chargé de l'Éducation, et le Président Bernard Bonne ont posé la première pierre le 13 décembre dernier.

Les travaux du futur collège de Veauche ont débuté en fin d'année 2010. Implanté à proximité des équipements sportifs municipaux, du groupe scolaire Marcel Pagnol et du Pôle enfance jeunesse, l'établissement accueillera 700 élèves. Il se composera de locaux administratifs, d'enseignement et de vie

scolaire, d'un centre de documentation et d'information (CDI), d'une grande salle informatique, d'un pôle médico-social et d'un espace professeurs. Le Conseil général finance la totalité des travaux, soit un coût total de 14,8 millions d'euros. Le collège accueillera ses premiers élèves à la rentrée 2012.

LOGEMENT

Loire Habitat fait peau neuve



► Le Président du Conseil d'administration de Loire Habitat et Conseiller général, Paul Celle, et son Directeur, Laurent Gagnaire, ont présenté la nouvelle identité visuelle de Loire Habitat le 6 janvier.

Loire Habitat a présenté son nouveau logo. Cette nouvelle identité traduit sa volonté d'affirmer sa place de premier opérateur de l'habitat social dans la Loire. Présent dans plus de 130 communes du département, Loire Habitat loge quelque 24 600 Ligériens. Créé en 1914, sous l'impulsion du Conseil général, il est présidé par Paul Celle, Conseiller général.

Loire Habitat gère :
• 10 594 logements locatifs sociaux,
• 88 locaux commerciaux,
• 2 532 garages,
• 23 établissements spécialisés (foyers ou EHPAD*).

Avec sept agences dans la Loire et 311 salariés, Loire Habitat investit chaque année 35 millions d'euros de travaux.

*Établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes

SENIORS

Une association pour une «retraite sportive»



Des membres de l'association, lors d'un forum des associations à Feurs.

Se maintenir en forme, rompre la solitude. L'association « La retraite sportive » à Feurs propose aux personnes âgées de plus de 50 ans de nombreuses activités : maintien en forme, aquagym, swingolf, randonnées, tir à l'arc, au pistolet, danse country, sophrologie...

Elle participe également à la vie locale lors de manifestations telles que le Téléthon. Chaque année, « La retraite sportive » organise une demi-journée pour la recherche contre le cancer. Le 27 mai, elle propose une soirée

country au profit du centre de loisirs pour enfants handicapés, L'Étincelle, à Panissières.

148 personnes sont licenciées à ce club de la Fédération française de la retraite sportive, reconnue d'utilité publique. Pour l'instant uniquement basée à Feurs, l'association souhaite s'étendre à toute la Loire.

Plus d'infos : si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter Jean-Pierre Gonzalo, Président de l'association, au 04 77 26 13 76 ou rendez-vous sur www.ffrs-retraite-sportive.org

TOURISME

Des sites historiques qui séduisent toujours plus

La Bâtie d'Urfé, le Prieuré de Pommiers, le Couvent des Cordeliers et l'Abbaye bénédictine de Charlieu : quatre lieux chargés d'histoire que vous êtes de plus en plus nombreux à apprécier. Au total, on compte plus de 55 700 visiteurs en 2010, contre un peu moins de 53 500 en 2009. Le grand gagnant : le Prieuré de Pommiers, qui a vu sa fréquentation augmenter de plus de 2 000 personnes en 2010 ! Un succès en partie dû à des animations tout au long de l'année, dont l'exposition « Couleurs du Moyen Âge » pendant l'été. Cette année encore, ces quatre lieux d'exception s'animent pour vous... Venez les (re)découvrir !

Plus d'infos sur www.loire.fr



Le cloître du Prieuré de Pommiers.

En images



24 janvier 2011

Michel Berger, Maire de Saint-Marcellin-en-Forez et les Vice-Présidents du Conseil général, Alain Laurendon et Jean-Paul Defaye, lancent les travaux de la 2^e tranche du contournement de la commune.



24 janvier 2011

Michel Chartier, Vice-Président du Conseil général, assiste à l'inauguration du restaurant du Centre de formation des apprentis du Roannais.



7 février 2011

Le Président Bonne, le Vice-Président Claude Bourdelle, la Vice-Présidente Solange Berlier et le Préfet Soubelet visitent la Maison départementale du logement, à Saint-Étienne.

ÉDUCATION

Les principaux des collèges reçus au Conseil général

« Il faut agir ensemble pour favoriser l'éducation scolaire de nos jeunes », a rappelé Bernard Bonne lorsqu'il a reçu les principaux et intendants des 49 collèges publics de la Loire. Une réunion qui s'insère dans un échange permanent et efficace entre le Conseil général, les équipes pédagogiques et l'Inspection académique. L'occasion

de rappeler les actions et projets du Conseil général pour les collégiens ligériens.

En matière d'éducation, le Conseil général rénove, restructure et sécurise les collèges. Il les rend accessibles à tous. Il est également responsable des cantines et des transports scolaires. En 2011, il consacre à l'éducation 18,5 millions d'euros.

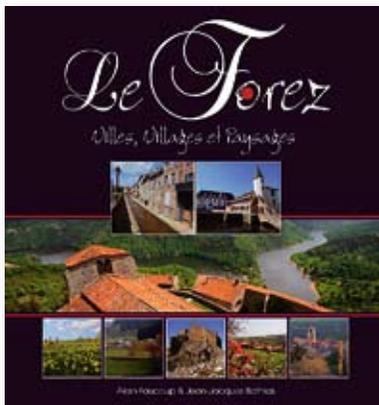


Le Président Bernard Bonne, Paul Salen, Premier Vice-Président chargé de l'Éducation et Jean-Paul Vignoux, Inspecteur d'Académie, lors de la réunion du 13 janvier.

LIVRE

Le Forez, Villes, Villages et Paysages

D'Alain Faucoup et Jean-Jacques Bathias



L'histoire forézienne, avec les quelque 145 communes qui la créent, sous vos yeux. Les 1 400 photographies accompagnées de commentaires font l'intérêt et l'éclat de cet ouvrage. Le petit plus non négligeable : une version anglaise intégrée pour chaque ville. Les deux auteurs, Alain Faucoup et Jean-Jacques Bathias, passionnés d'images, ont su rendre ce livre captivant.

Le Forez, Villes, Villages et Paysages
Éditions Faucoup – 39,50 euros.

GASTRONOMIE

Des restaurateurs ligériens devenus Maîtres



Pierre Soubelet, Préfet de la Loire, a remis une plaque symbolique à six des huit restaurateurs récompensés.

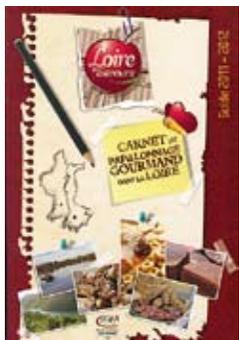
Depuis 2007, l'État remet le titre de Maître Restaurateur aux meilleurs professionnels de la restauration traditionnelle. Objectif : valoriser leurs compétences ainsi que leur engagement en faveur de la qualité. Cette année dans la Loire, ce sont huit restaurateurs qui ont été récompensés lors d'une cérémonie en Préfecture. Une reconnaissance officielle valable quatre ans, symbolisée par une plaque apposée sur la façade de leur restaurant.

Les lauréats 2010 :

- **Christophe Roure** : « Le Neuvième art » à Saint-Just-Saint-Rambert,
- **Loïc Vaillant** : « Le Bel'Vue » au Cergne,
- **Marc Lecroissey** : « La Table des lys » à Saint-Étienne,
- **Olivier Prinnet** : « Le Comty » à Feurs,
- **Franck Deville** : « Le Clos fleuri » à Saint-Priest-en-Jarez,
- **Yves Genaille** à Rochetaillée,
- **Michel Troisgros** à Roanne,
- **Olivier Boizet** : « Le château de Champlong » à Villerest.

GASTRONOMIE

La Loire terre de saveurs



Avec la 4^e édition de ce *Carnet de papillonnage gourmand*, l'association Loire et Saveurs et la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) de la Loire, soutenues par le Conseil général, vous invitent à un voyage au pays de la gourmandise. Pâtisseries, fromages, vins, charcuteries... Ce guide vous propose de découvrir les meilleurs artisans ligériens au cours de cinq circuits touristiques : Au fil de la Loire, Gourmandises en Forez, Plaisirs en Roannais, Exquis du Pilat et Délices de Saint-Étienne & ses environs. Les adhérents de Loire et Saveurs s'engagent à respecter une charte qui garantit la qualité de leurs produits et de leur accueil. Alors, n'attendez plus et suivez le guide...

Retrouvez le guide Loire et Saveurs 2011-2012 dans les 30 entreprises adhérentes, à la CMA de la Loire (Saint-Étienne, Montbrison et Roanne), à l'Espace 42, dans les offices du tourisme et syndicats d'initiative de la Loire et sur www.cma-loire.fr

SOLIDARITÉ

Opération la Jeunesse au Plein Air

En 2010, suite à la crise économique, 48 % des enfants ont été privés de vacances en France. Pour y remédier, le comité de la Jeunesse au Plein Air (JPA) Loire, soutenu par le Conseil général, a lancé sa 66^e campagne de solidarité et de citoyenneté 2011. Près de 200 établissements scolaires ligériens y ont participé. Du 19 janvier au 13 février, les enfants ont vendu des vignettes autocollantes,

illustrées par des dessinateurs de « Tchô! La collec... » (prix : 2 euros). Une action de solidarité « par des enfants pour d'autres enfants ».

Les fonds recueillis sont distribués sous forme d'aides au départ en colonies de vacances. En 2010, 1 800 journées vacances et loisirs ont été offertes dans la Loire.

Pour connaître les actions de la JPA ou faire un don : www.jpaa.asso.fr

CADRE DE VIE

La Loire en fleurs

Tradition oblige, chaque nouvelle année voit divulguer son palmarès du concours départemental de fleurissement. 2011 n'a pas dérogé à la règle, le 19 février ! Une nouveauté quand même : le concours devient campagne de « Fleurissement et cadre de vie ». « Les collectivités valorisent leur attractivité territoriale à travers un travail d'ensemble mené sur la qualité de vie », explique le Sénateur Bernard Fournier, Vice-Président du Conseil général et Président du Comité départemental de Fleurissement. Le Conseil général est chargé d'organiser le concours départemental. Mission qu'il a confiée à l'Agence de développement touristique de la Loire. En 2010, 155 communes et 577 particuliers ont participé. Les

communes, classées premières des catégories définies par le Comité national des villes et villages fleuris, peuvent être présentées à la labellisation « une fleur ». 28 communes sont labellisées de une à quatre fleurs. Objectif final : obtenir le label « département fleuri ».

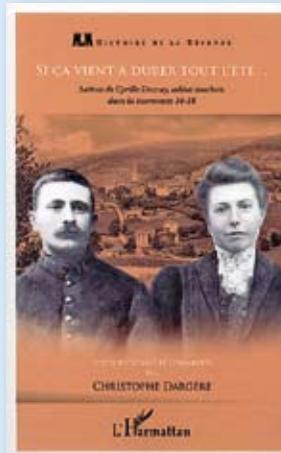


Saint-Galmier a été conforté dans le label « quatre fleurs ».

HISTOIRE

Si ça vient à durer tout l'été

de Christophe Dargère.
Éditions L'Harmattan.
30 euros.



Été 1914. Cyrille Ducruy est mobilisé. Âgé de 26 ans, il doit quitter Écoche, sa femme et sa petite fille de 3 ans. Au travers de 270 lettres écrites à son épouse, il décrit la condition des soldats français pris dans la « tourmente 14-18 ».

Christophe Dargère propose un témoignage poignant de la vie dans les tranchées de ce soldat ligérien. Il a complété ce travail de transmission par des anecdotes, des recherches historiques et l'a illustré par des cartes, des photos... Des documents écrits et plusieurs lettres de son épouse viennent s'y ajouter.

Christophe Dargère est doctorant en sociologie, professeur des écoles, chargé de cours à l'Université Lumière-Lyon II et à l'Université Jean-Monnet. Âgé de 39 ans, il vit à Écoche depuis une dizaine d'années avec sa femme et ses trois enfants.

Pour son prochain ouvrage, Christophe Dargère recherche des témoignages, courriers, lettres, correspondances, de soldats ligériens morts ou blessés pendant la Première Guerre mondiale. Vous pouvez le contacter au 06 98 58 14 36 ou cv.dargere@free.fr

→ LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE



Le Laboratoire vétérinaire départemental analyse jusqu'à 4 000 tubes de sang par jour.

8

Les Experts : Montbrison

Ils traquent les bactéries comme personne et n'ont pas leurs pareils pour débusquer les problèmes sanitaires. Les agents du Laboratoire vétérinaire départemental nous ont laissés pénétrer dans leur repère. Leurs cibles : l'hygiène alimentaire et la santé animale. Âmes sensibles s'abstenir.

Cinq jours sur sept et le week-end en cas d'urgence, le personnel du Laboratoire vétérinaire départemental analyse, recherche, dissèque, interprète et conseille. Il est à l'affût du moindre risque pour protéger le contenu des assiettes des collégiens et déclarer la guerre aux maladies qui frappent les troupeaux ligériens. Bienvenue dans un quotidien où l'hygiène et la rigueur sont transformées en armes redoutables...

7h30 Les premiers employés arrivent au front, zone industrielle de Vaure à Montbrison. Ils enfilent leurs tenues de combat : une simple blouse et des chaussures spéciales, voire une combinaison intégrale pour les opérations sensibles. Les techniciens veillent à maintenir de bonnes conditions de stérilité pour ne pas fausser les analyses et éviter les contaminations.

8h10 Serge, Jean-Paul et Michel, collecteurs et agents de maintenance, sont en pleine tournée sur les routes de la Loire. Leurs trophées de chasse ? Des centaines de tubes à essai, prélèvements et échantillons à aller chercher chez les différents clients : vétérinaires, grande distribution, restauration collective, producteurs fermiers, artisans ou encore industriels.

9 h C'est l'heure de la pause café. L'occasion pour tous de profiter d'un moment de convivialité.

9 h 20 Les techniciens s'activent. Les gestes sont différents suivant les secteurs : l'hygiène alimentaire nécessite une préparation lourde et des recherches sur trois jours pour que les bactéries potentielles se développent. La santé animale demande une bonne organisation : 140 000 analyses ont été traitées en 2010.

10 h 45 Au sein du pôle administratif, peint en rose pour le différencier des salles de recherches, l'atmosphère est des plus studieuses. Marie-Paule, Colette et Annie s'affairent à l'accueil et au secrétariat technique, Huguette, la comptable, classe les factures et Claude vérifie que les procédures qualité sont bien appliquées.

11 h 30 Annie, Marie-Laure, Évelyne et Viviane préparent les échantillons reçus la veille. Le nom de code de leur domaine : la sérologie, autrement dit l'étude du sang. Ils s'attendent sur les codes-barres... Pas question d'inverser des tubes ou de se tromper dans les ordonnances ! Des machines spécialisées prendront le relais et transmettront directement les résultats après contrôle.

13 h 15 Tandis que la plupart des employés finissent de déguster leur repas de midi, Stéphane, Vanessa et Sandrine, experts en ESB*, la maladie de la vache folle, sont sur le qui-vive. Ils interviennent généralement sur des prélèvements issus des abattoirs et ne peuvent partir qu'une fois toutes les analyses terminées. Aucun cas de cette infection n'a été détecté depuis trois ans dans la Loire, mais ces tests restent obligatoires.

14 h 25 Jean-Louis Moreau, le Directeur, fait le point sur l'activité de son personnel. Plusieurs agents du laboratoire sont polyvalents, un atout important pour faire face aux absences et aux pics d'activité. Il convoque Christine, la vétérinaire, pour préparer les

prochaines formations : tous deux sensibilisent régulièrement les professionnels de la restauration aux règles d'hygiène.

15 h 05 Agnès et Daniel, spécialistes des microbes en tous genres, examinent un cadavre de chèvre en salle d'autopsie. Une maladie contagieuse est suspectée et l'éleveur craint de voir son troupeau être décimé. Une fois la bactérie responsable isolée, plusieurs antibiotiques seront testés. Le vétérinaire saura alors quel traitement dispenser pour sauver le cheptel.

16 h 10 Une société récupère les déchets du laboratoire dans des containers spéciaux. Ils seront incinérés.

17 h Avec l'aide de Fabienne, Hélène, Martine, Christelle et Viviane achèvent les analyses des repas en provenance des collègues : rien à signaler. Grâce aux germes présents, les techniciennes peuvent savoir si la chaîne du froid a été respectée, les mains bien lavées et le matériel correctement nettoyé. Tous les mois, deux plats de chaque établissement sont prélevés.

17 h 30 Les lumières s'éteignent une à une au laboratoire. Les prélèvements ont été soigneusement disposés au frigo ou au congélateur. Mission accomplie pour les équipes ! Adieu veaux, vaches, cochons... ■

Émilie Couturier

*ESB : Encéphalopathie spongiforme bovine

EN CHIFFRES



LE SAVIEZ-VOUS ?



Laboratoires vétérinaires : le rappel des faits

Les Laboratoires vétérinaires départementaux ont été créés dans les années 1970 pour éradiquer la brucellose, une maladie qui faisait rage dans les troupeaux de bétail. Transférée aux Conseils généraux par les lois de décentralisation, cette structure a vu son champ d'action se développer au fil des crises sanitaires.

Le Laboratoire vétérinaire départemental, ce sont :

- 2 secteurs d'activités : santé animale et hygiène alimentaire.
- 25 employés.
- 1,8 million d'euros de budget.
- 148 000 analyses par an.
- 1 600 heures de formation dans les collèges en 2010.

→ SPORT

La Loire n° 1 pour ses sportifs

Cyclistes, athlètes, gymnastes, golfeurs... Le Conseil général de la Loire accompagne les champions d'aujourd'hui et de demain. Depuis 1997, il remet des bourses départementales aux sportifs de haut niveau pour les aider à se développer au sein de leur discipline. Focus sur l'accompagnement des vainqueurs ligériens.



Un public attentif devant la remise des bourses départementales aux 71 athlètes ligériens le 17 décembre dernier.

Partenaire du monde sportif, le Conseil général de la Loire a attribué, le 17 décembre dernier, une bourse individuelle à 71 athlètes ligériens sélectionnés. Objectif: les aider à faire face aux dépenses liées à la pratique de leur discipline.

Triés sur le volet

Ils sont amateurs avec des résultats de haut niveau. Ils ont, pour la plupart, entre 18 et 30 ans. Certains figurent dans les espoirs nationaux... Bref, ils ont bénéficié de la bourse sportive départementale. Sur 102 candidatures, 71 dossiers ont été retenus. Le montant de la bourse a été défini suivant les résultats, les contraintes de la discipline, les ressources financières et la situation professionnelle du candidat.

Une aide financière...

La bourse départementale est destinée à couvrir, notamment, une partie des besoins en matériel et en frais de déplacements. « Je perçois cette aide depuis neuf ans, explique Adeline Roche, championne de France de marathon. Elle me permet

d'effectuer des stages en me payant une partie des frais de déplacements. J'ai également pu acheter une montre GPS sophistiquée et de nouvelles baskets. »

...Et un soutien général

Chaque athlète peut bénéficier d'un soutien et des conseils d'un parrain. Ce dernier l'aide à réaliser l'ensemble de ses projets. Il faut dire que le département de la Loire est bien doté en structures, équipements et personnel encadrant: clubs, centres de formation... Des suivis médicaux, diététiques ou de préparation mentale leur sont également proposés. « Les premières années, j'ai rencontré une diététicienne et une personne pour la préparation mentale. Cette dernière m'a aidée dans l'organisation et la préparation des championnats », explique Adeline Roche. En quelques mots, cette opération est... « Un soutien général! Elle permet d'évoluer au mieux dans sa discipline. »

Faire briller les « étoiles » ligériennes

Pour l'année 2010, l'enveloppe individuelle a varié de 800 à 3500 euros. 71 athlètes

ont été récompensés dans 18 disciplines différentes. Parmi ces dernières, athlétisme, aviron, basket-ball, équitation, football, haltérophilie, golf, escalade, ski, tir, sans oublier le handisport... étaient de la partie. Ce soutien leur apporte plus de moyens, plus de formations et contribue donc à l'évolution du nombre d'athlètes affirmés. ■

Peggy Chabanole

LE SPORT EN 2010

Le budget des Sports du Conseil général en 2010, ce sont:

- **7,1 millions d'euros.**
- **115 000 euros destinés aux athlètes de haut niveau dont 20 400 euros destinés aux accompagnements et suivis.**

→ COLLÈGES

Cybercollèges42 pour tous

Rénovation des bâtiments, amélioration des lieux de vie, modernisation des équipements informatiques... Les collèges sont une priorité du Conseil général. Depuis plusieurs années, il les dote d'Espaces numériques de travail (ENT). À la rentrée scolaire 2011, les 77 collèges du département auront accès à Cybercollèges42. Objectifs : favoriser l'utilisation du Net et découvrir les bons comportements à adopter.



Cybercollèges42 a été créé en 2004 par le Conseil général en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale. Installé progressivement, l'outil numérique sera dans tous les établissements en septembre. Aujourd'hui, 68 collèges y ont accès.

Une multitude de services

Cybercollèges42 est un ensemble de services en ligne destinés aux collégiens, aux parents, aux corps enseignant et administratif. Accessible grâce à un identifiant et un mot de passe, le Cybercollèges42 comprend un espace commun à tous les collèges et un espace établissement. En fonction de votre profil, vous accédez aux informations vous concernant.

Cantine, actualités, plannings : tout y est

Les élèves consultent par exemple leur cahier de textes, le menu de la cantine, remettent des devoirs en ligne. Les parents, en fonction des choix du collège, peuvent suivre

les devoirs, vérifier l'emploi du temps, les absences et les notes de leurs enfants. Les enseignants l'utilisent pour accéder à des ressources numériques afin d'illustrer leurs leçons, partager leurs supports de cours. Un bon moyen pour les élèves absents qui veulent rattraper leur travail.

Nouveauté : suivez le guide...

Pour accéder au Cybercollèges42, il suffit de se connecter sur www.cybercolleges42.fr. Pour faciliter les premiers pas des élèves et des parents sur l'ENT, des personnages animés expliquent de façon ludique la charte d'utilisation. Bref, de quoi joindre l'utile à l'agréable... ■

Véronique Bailly



POINT DE VUE

**Paul SALEN**

Premier Vice-Président chargé de l'Éducation

Loire Magazine : Comment le déploiement de Cybercollèges42 s'est-il déroulé ?

Paul Salen : La généralisation de Cybercollèges42 dans la Loire s'est faite progressivement. À la rentrée 2010, 57 collèges y avaient accès. Les 20 collèges restants vont pouvoir en bénéficier d'ici la rentrée 2011.

Loire Magazine : Qu'est-ce que l'Espace numérique de travail apporte de nouveau ?

Paul Salen : Il contribue à réduire la fracture numérique car il permet à tous les collégiens d'apprendre à se servir d'un ordinateur et d'internet. Ils partent donc tous avec les mêmes chances.

Loire Magazine : Les adolescents surfent pourtant beaucoup sur internet ?

Paul Salen : Ils l'utilisent en effet à titre personnel. Mais ils se retrouvent souvent seuls face à un outil qu'ils ne maîtrisent pas totalement. C'est pourquoi le Conseil général a reconduit cette année l'opération de sensibilisation aux bons usages d'internet auprès des élèves de 5^e.

→ ÉCONOMIE

L'Adel 42, moteur du développement économique de la Loire

Favoriser et accompagner l'implantation des entreprises dans la Loire, soutenir les projets de développement. Les missions de l'Agence de développement économique de la Loire (Adel 42) répondent à un objectif clair : faire de la Loire un département attractif et créateur d'emplois.

Présidée par Georges Ziegler, Vice-Président du Conseil général, l'Adel 42 emploie 13 personnes, 300 entreprises et l'ensemble des EPCI⁽¹⁾ ligériens adhèrent à cette association de loi 1901. Zoom sur ses actions.

Proposer une offre de territoire performante

Pour attirer les entreprises, il faut offrir les meilleures conditions d'accueil possibles. L'Adel 42 soutient les collectivités dans le développement et la promotion de leurs zones d'activités. « Nous mettons tout en œuvre pour trouver une zone d'activités ou un bâtiment disponible répondant aux attentes de l'entreprise », explique René Bayle, son Directeur. Un label « qualité Loire » a été créé : il garantit des conditions d'accueil, d'implantation et de suivi. Aujourd'hui, une trentaine de parcs d'activités sont labellisés.

Valoriser le savoir-faire ligérien

Autre enjeu : une entreprise qui s'implante doit pouvoir compter sur une main d'œuvre qualifiée et disponible. Mécanique, industrie du sport, optique, technologies médicales, design, filière bois sans oublier l'Enseignement supérieur et la Recherche... Pour René Bayle, « la Loire répond aux besoins de l'industrie et compte plusieurs pôles de compétences et de compétitivité labellisés par l'État. » Des savoir-faire que l'Adel 42 valorise et prépare aux évolutions et besoins de demain.

Soutenir les PME implantées

Pour rester compétitives, les PME déjà implantées doivent se développer. L'Adel 42 les accompagne. « Nous les



René Bayle, Directeur de l'Adel 42.

aidons notamment à monter leur dossier de Faddel⁽²⁾ pour leurs projets d'extension et de création d'emplois », précise René Bayle. C'est aussi un outil d'information et d'observation des pôles, filières et des marchés porteurs d'avenir.

Promouvoir la Loire

L'Adel 42 est une vitrine de la Loire. Son équipe est présente sur de nombreux salons professionnels, nationaux et internationaux, pour prospecter de nouvelles entreprises. Elle organise les visites des chefs d'entreprise étrangers. Un outil stratégique qui démontre chaque jour la compétitivité de la Loire. ■

Sophie Tardy

(1) Établissements publics de coopération intercommunale. Ex. : Communautés de communes.

(2) Fonds d'action pour le développement durable économique de la Loire attribué par le Conseil général.

POINT DE VUE



Georges ZIEGLER

Vice-Président du Conseil général chargé du Développement économique et Président de l'Adel 42

Loire Magazine : Comment l'Adel 42 fonctionne-t-elle ?

Georges Ziegler : Fondée en 1954, l'Adel42 est un organisme dépendant du Conseil général qui finance à plus de 80 % l'association, soit 1,26 million d'euros en 2011.

Loire Magazine : Comment définissez-vous sa place sur le territoire ?

Georges Ziegler : Son action ne peut se faire sans l'implication de tous les acteurs de l'économie locale. L'Adel 42 est une sorte de chef d'orchestre.

Loire Magazine : Avez-vous un exemple de ce travail partenarial ?

Georges Ziegler : L'Adel 42 pilote un projet autour de « la mobilité et les produits du quotidien pour les seniors ». Il implique la CCI, la Cité du Design, le pôle des Technologies médicales, Sporaltec, Loire Numérique et le collectif Designer +. Un vrai défi.

EN SAVOIR PLUS

www.adel.com

→ SOCIAL

L'accès au logement pour tous

Le logement, tout comme l'emploi, est un élément essentiel à l'insertion. Le Conseil général agit pour que tous les Ligériens puissent habiter un logement décent.

Le Conseil général et l'État ont lancé en 2008 le Plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées (PDALD) qui s'intitule « Un logement pour tous ». Objectif : mieux connaître les besoins, agir sur l'offre et aider les plus défavorisés à accéder au logement et s'y maintenir.

Dans le cadre du Fonds logement unique (FLU), il peut aider les ménages à faire face aux frais d'accès au logement, au règlement de factures liées aux loyers ou aux impayés d'énergie. Enfin, le Conseil général peut apporter un soutien financier aux accédants à la propriété qui rencontrent des difficultés passagères.

Construire des logements sociaux

Le Conseil général accompagne et finance la construction indispensable de logements sociaux.

Il soutient les offices HLM, les opérateurs



sociaux et les communes. De plus, six Conseillers généraux, dont Paul Celle, son Président, siègent au Conseil d'administration de Loire Habitat, office HLM départemental.

Le Conseil général aide les communes

rurales dans le financement de leurs programmes d'amélioration de l'habitat et la transformation de locaux communaux en logements locatifs.

Adapter les logements

Pour bien vivre, les personnes âgées et les personnes handicapées ont besoin de logements adaptés.

Le Conseil général soutient la production d'habitats pour les personnes à mobilité réduite. Il prend également en charge des dépenses liées aux travaux d'aménagements sanitaires et d'accessibilité.

Maîtriser les énergies

Le Conseil général peut apporter une aide financière

pour la réalisation de travaux indispensables liés à la sécurité (électricité) ou à la maîtrise d'énergie, grâce au Fonds d'aide aux locataires et propriétaires occupants (FALPO).

Il soutient également les propriétaires pour l'installation d'une alimentation en eau potable. De plus, il participe, aux côtés des communes et des bailleurs sociaux, au financement de chaufferies bois dans les bâtiments collectifs et de systèmes d'eau chaude et chauffages solaires. ■

Sophie Tardy

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DU LOGEMENT OUVRE SES PORTES



Maison
Départementale
du Logement

- LOIRE -

Vous recherchez un logement? Vous êtes locataire, propriétaire ? Vous souhaitez réaliser des travaux? Vous avez besoin de conseils? La Maison départementale du logement répond à vos questions et facilite vos démarches. La Maison départementale du logement, c'est un guichet unique et gratuit, ouvert à tous, où le Conseil général et ses partenaires vous accompagnent dans vos projets.

20 rue Balaÿ – 42000 Saint-Étienne.

Tél.: 04 77 59 96 50

Ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 13 h.

Plus d'infos sur www.loire.fr

EN SAVOIR PLUS

www.pdald42.fr



Feurs : un canton alliant dynamisme et qualité de vie

Nouvelle étape dans ses visites de terrain. Le Président Bernard Bonne est allé dans le canton de Feurs, à la rencontre des élus et des habitants.

Lors de cette journée riche d'échanges, le Président du Conseil général de la Loire était accompagné par Paul Salen, Premier Vice-Président et Henri Nigay, Conseiller général du canton.

Une micro-crèche de qualité

La matinée a débuté par la visite de la micro-crèche de Saint-Cyr-les-Vignes. Le Conseil général avait apporté une aide de 9 000 euros à l'association « Familles rurales l'île aux câlins », qui gère cette structure. Ouverte du lundi au vendredi, la micro-crèche permet d'accueillir une dizaine d'enfants dans d'excellentes conditions.

Les pompiers à l'honneur

Au cours de la journée, le Président Bonne s'est rendu dans trois centres de secours et d'incendie, à Feurs, Rozier-en-Donzy et Panissières. L'occasion, à chaque fois, de rendre un hommage appuyé aux sapeurs-pompiers pour leur action d'aide aux populations.

Des tissages d'exception

Puis, direction Montchal pour visiter les locaux de l'entreprise Denis, présente sur le territoire depuis près d'un demi-siècle. Spécialisée dans le tissage de la soie, du coton et des fibres synthétiques, cette PME d'une quarantaine de salariés travaille pour les plus grands couturiers. Elle exporte en Europe, aux États-Unis et en Asie grâce à un savoir-faire unique.

Les cravates de Panissières

La visite s'est poursuivie, à Panissières, au musée de la Cravate, ancienne manufacture de linge de table. Si les bâtiments sont entretenus, restaurés et aménagés par la commune, le musée et ses collections sont gérés et valorisés par l'association « Les Amis du musée de la cravate », présidée par Jacques Tischauser. Aujourd'hui, le musée reçoit quelque 2 000 visiteurs par an.

L'Équiforum avec les associations

En soirée, le Maire de Feurs, Jean-Pierre Taite a accueilli Bernard Bonne et Henri Nigay ainsi que l'ensemble des

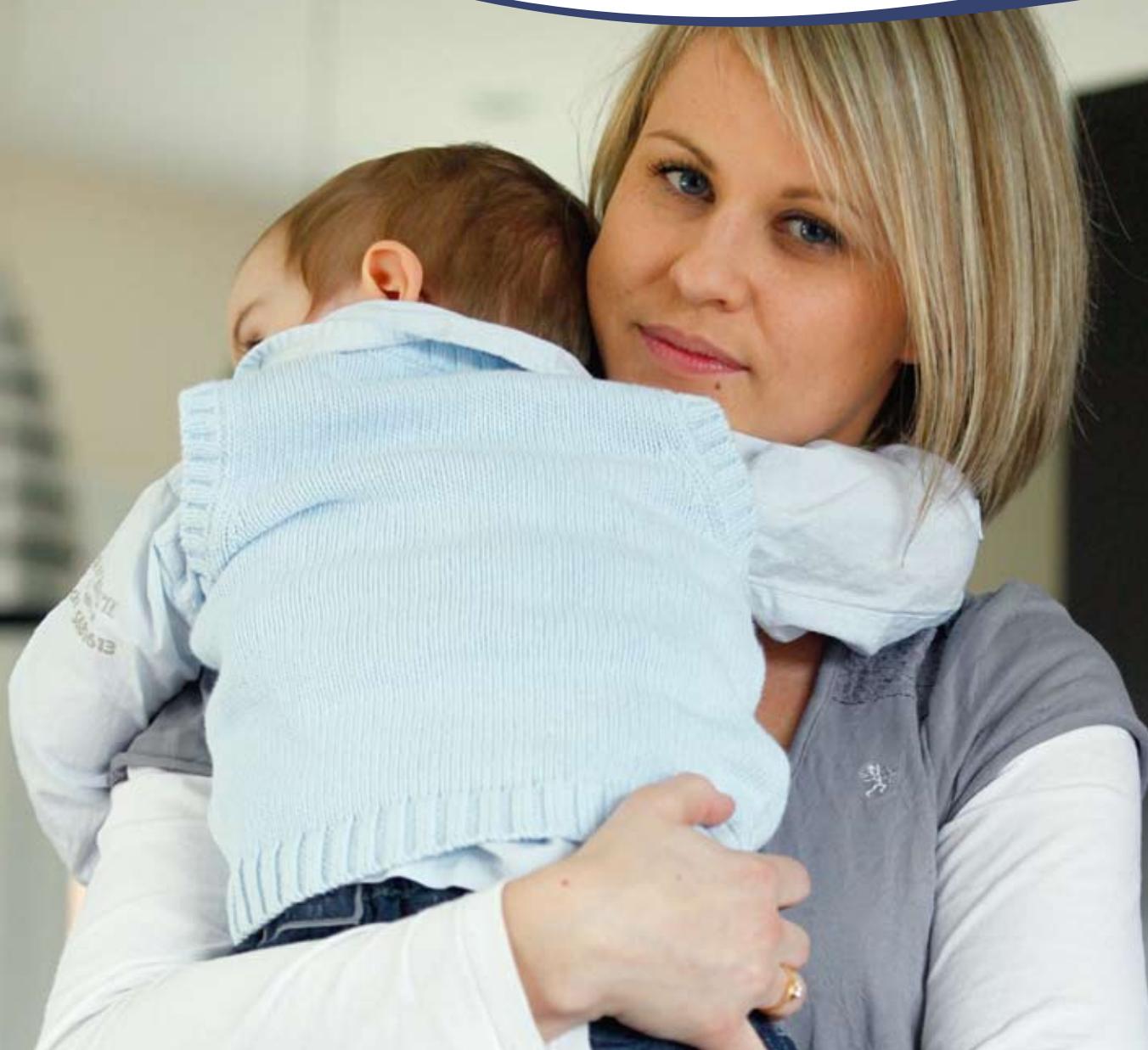
associations du canton dans la salle de l'Équiforum de l'hippodrome. Au cours de cette rencontre, les élus ont répondu aux questions des responsables du monde associatif, qui ont également été remerciés pour leur formidable investissement bénévole au service des autres. ■

Pierre Chappel



➤ Moment de convivialité pour les élus du canton, rassemblés autour du Président Bonne, du Premier Vice-Président Paul Salen et du Conseiller général Henri Nigay.

I Assistants familiaux: des parents « de cœur » I



C'est un métier humain et généreux, mais souvent mal connu... Plus communément appelé « famille d'accueil », l'assistant familial reçoit à son domicile un ou plusieurs enfants placés dans le cadre de la protection de l'enfance. Une profession qui a beaucoup évolué ces dernières années... *Loire Magazine* vous dit tout.



Solange BERLIER

Vice-Présidente
chargée
des Affaires
sociales

Loire Magazine: En quoi le Conseil général est-il concerné par la protection de l'enfance?

Solange Berlier: Depuis 1982, c'est une compétence des Conseils généraux. Chaque Département comporte un service d'Aide sociale à l'enfance, qui remplit un double rôle de prévention et de protection. Il s'agit d'une part, d'aider les familles en difficulté et d'autre part, d'accueillir et de protéger les enfants à la demande de leurs parents ou du juge des enfants.

Loire Magazine: Dans quel cas faites-vous appel aux assistants familiaux?

Solange Berlier: Le Conseil général emploie des assistants familiaux, auxquels il confie les enfants pour lesquels ce mode d'accueil apparaît comme le plus adapté. Par ailleurs, c'est aussi lui qui délivre l'agrément des assistants familiaux.

Loire Magazine: Quels sont les besoins dans la Loire?

Solange Berlier: Le nombre d'enfants placés ne cesse d'augmenter et nous recrutons de nouveaux assistants familiaux. Nous recherchons en permanence de nouveaux candidats.



Repères

- Près de **1 500** enfants et jeunes majeurs (de 0 à 21 ans) pris en charge dans la Loire par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), dont **626** confiés à des familles d'accueil.
- **470** assistants familiaux employés par le Conseil général de la Loire.
- **88,5** millions d'euros consacrés en 2010 à la protection de l'enfance, dont **14,2** millions d'euros pour le placement familial.

Aider un enfant à grandir

Pour quelques mois ou plusieurs années, la famille d'accueil offre un cadre sécurisant et chaleureux pour des enfants séparés de leurs parents.



► Bien grandir, c'est être bien entouré...

Pour diverses raisons, certains enfants se retrouvent séparés de leur famille. Cela peut être le fruit d'une décision judiciaire, mais aussi parfois d'une demande des parents eux-mêmes, lorsqu'ils ne peuvent plus faire face. Les enfants sont alors confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE), un service départemental. Trouver la meilleure solution possible pour leur permettre de s'épanouir malgré un parcours difficile est la préoccupation majeure du Conseil général de la Loire.

Du « cas par cas »

Dans certains cas, les enfants ou jeunes majeurs (l'ASE prend en charge de 0 à 21 ans) sont placés en établissements, qu'il s'agisse d'une « maison d'enfants » ou d'un « lieu de vie ». Mais chaque fois que cela se révèle possible, ils sont confiés à une famille d'accueil. « *Le placement familial permet d'offrir, notamment aux plus jeunes, un environnement stable et sécurisant et leur donne une représentation de la vie de famille,* indique Christine Le Bellec, Ajointe au

Directeur Enfance et Famille du Conseil général. *Nous étudions le cas de chaque enfant et nous essayons de définir ce qui est le plus adapté à sa situation.* »

Sur les quelque 1 500 enfants placés dans la Loire, près de la moitié est ainsi accueillie chez l'une des 470 assistantes familiales. Ou plutôt faut-il dire « assistants familiaux » car ce métier n'est pas réservé aux femmes : notre département compte une quarantaine d'hommes qui l'exercent et le nombre de postulants est en augmentation.

Professionalisation

Le Conseil général remplit un double rôle vis-à-vis des assistants familiaux : il est à la fois employeur, mais aussi responsable de l'agrément indispensable à l'exercice de cette profession. La loi du 27 juin 2005 a renforcé le statut des assistants familiaux et augmenté le temps de formation, qui peut déboucher sur l'obtention d'un diplôme d'État (voir page 19). Dans la Loire, la grande majorité des assistants familiaux agréés deviennent ensuite salariés du Conseil

général, les autres travaillant pour des établissements ou services spécialisés.

L'agrément autorise à accueillir chez soi un, deux ou trois enfants, en permanence ou à temps partiel.

Un travail d'équipe

« *La loi de 2005 a permis à l'assistant familial de devenir membre à part entière de l'équipe éducative et d'être impliqué dans la globalité du projet d'accueil de l'enfant* », souligne Christine Le Bellec. La profession d'assistant familial nécessite, outre un réel intérêt pour les enfants, des qualités d'écoute, d'analyse, mais aussi la capacité d'accepter de voir ses certitudes parfois remises en cause par d'autres professionnels. Prendre en charge des enfants au parcours souvent chaotique exige de savoir faire preuve de patience et de tolérance, tout en gardant en tête que son rôle n'est pas de remplacer les parents. Car si la durée du placement est variable, l'objectif, lui, reste toujours le même : permettre à l'enfant de retrouver un jour sa famille. ■

Être assistant familial...

« Une décision qui implique toute la famille »

Si le métier d'assistant familial est aujourd'hui reconnu, il n'en reste pas moins une profession à part, qui s'exerce au quotidien au cœur de sa propre vie familiale.



► S'amuser au grand air en famille pour s'épanouir...

Maman de trois garçons de 9, 14 et 17 ans, Christelle a postulé il y a six ans pour devenir assistante familiale. « Avant, je travaillais dans une grande surface, je partais tôt le matin, je rentrais tard le soir, je ne voyais pas mes enfants grandir », explique-t-elle. Dès l'obtention de son agrément, la jeune femme s'est vu confier un petit garçon. Il n'avait que 5 mois, il a aujourd'hui 6 ans ! « Au quotidien, je gère tout, je l'emmène à l'école, je l'aide à faire ses devoirs, j'assure ses rendez-vous médicaux, dentiste, psychologue, etc. Une fois par semaine, il va aussi voir ses parents. »

Disponible 24 h/24

Même si elle a choisi ce nouveau métier pour pouvoir consacrer plus de temps à ses proches, Christelle met en garde contre certaines illusions : « Ce n'est pas anodin d'accueillir chez soi un petit qui va

vivre en permanence à la maison. Devenir assistante familiale, c'est une décision qui implique toute la famille. Nous en avons longuement discuté entre nous, et même avec les grands-parents qui sont aussi concernés pour les vacances ou les fêtes de famille. » Avec ses propres enfants, elle a dû faire face à quelques tensions et jalousies. « C'est un travail très prenant, qui exige d'être disponible 24 h/24, 7j/7. Beaucoup de gens ont le sentiment qu'il suffit d'être chez soi, mais on est amené à se déplacer souvent pour les rendez-vous, les réunions aussi avec l'équipe. » Régulièrement, elle retrouve en effet le psychologue de l'Aide sociale à l'enfance et le travailleur social qui suit l'enfant pour faire le point. En cas de problème ou de questions particulières, elle peut les contacter à tout moment. « C'est très important car c'est une profession où l'on peut vite se sentir isolée. Récemment, j'ai appelé l'équipe par exemple à la suite d'une

punition à l'école. Il avait fait une assez grosse bêtise et je voulais voir comment on pouvait en reparler avec lui. »

Maman « de cœur »

Vacances, fêtes, « premières fois », le petit garçon partage tout avec sa famille d'accueil. « Avec nous, il a découvert la mer, les sports d'hiver. En septembre, il est entré au CP, nous avons eu les premières lectures. Plus petit, nous avons vécu ses premiers pas, c'était très fort car il a marché très tard. Chaque étape est une petite victoire. »

Pour autant, Christelle et son mari n'oublie jamais qu'ils ne sont pas ses parents. « Pour lui, nous sommes "maman-nounou" et "papa-nounou", il n'y a pas d'ambiguïté et la relation avec ses parents se passe très bien. Je me considère un peu comme une "maman de cœur", même si je sais que le but est qu'il retourne un jour chez lui. Je ne nie pas que c'est dur, mais on connaît les règles dès le départ, c'est le propre de ce métier. » Pour autant, Christelle n'en changerait pas. « Pour rien au monde ! J'ai l'impression de faire quelque chose d'utile », confie-t-elle. ■



► Jouer aux jeux de société fait partie des instants partagés avec « maman-nounou ».

Une formation qualifiante



➤ Les assistants familiaux bénéficient d'une formation de 300 heures.



➤ Entre savoirs théoriques et travaux pratiques...



➤ Connaissances administratives, juridiques, psychologiques... tout y est.

La loi du 27 juin 2005 a établi un véritable statut de l'assistant familial et créé un nouveau cursus de formation.

En quelques années, le statut des «familles d'accueil» a considérablement évolué. Après la loi de 1992 qui a rendu la formation obligatoire, une nouvelle loi est allée beaucoup plus loin en 2005, permettant une meilleure reconnaissance de la profession.

Une formation renforcée

Désormais, l'assistant familial bénéficie d'une formation de 300 heures* – contre 120 auparavant – prise en charge par l'employeur et divisée en deux temps :

- un «stage préparatoire» de 60 heures, dans les deux mois qui précèdent l'accueil du premier enfant;
- puis dans les trois ans qui suivent le premier contrat, une formation de 240 heures, adaptée aux besoins spécifiques des enfants accueillis.

Le stage préparatoire permet à l'assistant familial de rencontrer les différents acteurs et institutions avec lesquels il sera amené à travailler : Conseil général, Aide sociale à l'enfance, maisons d'enfants...

La formation initiale de 240 heures est, quant à elle, assurée par un organisme agréé. Elle

porte sur trois grands domaines : l'accueil et l'intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil, l'accompagnement éducatif, mais aussi la communication professionnelle car il est aujourd'hui demandé à l'assistant familial d'être partie prenante dans l'élaboration et l'évaluation du projet de l'enfant. Savoirs théoriques, travaux pratiques... les intervenants ponctuent les sessions de formations organisées deux à trois fois par mois, sur une durée d'un an et demi à deux ans. À l'issue de ce cursus, l'assistant familial bénéficie ainsi d'un socle de connaissances administratives, juridiques, sociologiques, psychologiques et pédagogiques.

Un Diplôme d'État

Il peut alors se présenter aux épreuves du Diplôme d'État d'assistant familial (DEAF). Ce diplôme est important car il permet à son titulaire de bénéficier du renouvellement automatique et sans limitation de durée de son agrément. Il peut également être obtenu par la Validation des acquis de l'expérience (VAE). ■

(*) Obligatoire sauf pour les assistants familiaux titulaires d'un diplôme d'auxiliaire de puériculture, d'éducateur de jeunes enfants ou spécialisé et d'infirmière puéricultrice.

LE SAVIEZ-VOUS ?



La loi de 2005 distingue clairement le métier d'assistant familial, qui accueille des enfants séparés de leurs parents, du métier d'assistant maternel, qui accueille à la journée des enfants dont les parents travaillent. Elle positionne l'assistant familial comme un «travailleur social», membre à part entière de l'équipe pluridisciplinaire qui suit l'enfant.

En pratique

Devenir assistant familial

Ce métier vous intéresse? Voici le détail des démarches à accomplir pour postuler. Mais avant de vous engager dans cette voie, il peut être utile de vous poser quelques bonnes questions.

Cinq questions à se poser

- Mon entourage (conjoint, enfants...) est-il prêt à accepter les implications de ce métier?
- Suis-je assez disponible pour m'occuper d'un enfant placé, sachant par exemple que la profession d'assistant familial entraîne de fréquents déplacements?
- Suis-je prêt(e) à faire face à des situations imprévues?
- Suis-je capable de me remettre en question, d'accepter d'autres avis que le mien, car on n'élève pas un enfant placé comme ses propres enfants?
- Suis-je disposé(e) à accueillir un enfant pour l'aider à grandir, tout en sachant que le but est qu'il retourne un jour dans sa famille?

Un agrément à obtenir

Vous avez répondu « oui » aux cinq questions ci-dessus? Si vous souhaitez vous renseigner davantage sur le métier, il vous suffit de contacter le service « Placement familial » au Conseil général de la Loire, par téléphone au 04 77 49 34 48 ou par courrier à l'adresse suivante :

Cellule Placement Familial
Délégation à la Vie Sociale
23, rue d'Arcole BP 264
42016 Saint-Étienne Cedex 1

Vous serez convié(e) à une réunion d'information où des assistants familiaux en exercice répondront à vos questions. Vous pourrez ensuite retirer un dossier de candidature. À l'issue du dépôt du dossier, le Conseil général de la Loire dispose d'un délai de quatre mois pour



▶ Les assistants familiaux accueillent des enfants âgés de 0 à 21 ans.

accorder ou non l'agrément, en fonction de plusieurs critères établis par la loi du 27 juin 2005 : l'attribution de l'agrément repose à la fois sur des critères matériels (capacité d'accueil du logement, absence d'élément de danger pour l'enfant...), mais aussi sur une enquête sociale et

psychologique menée par les services sociaux du Conseil général.

Une fois agréé, l'assistant familial recherche un employeur : il peut postuler auprès du Conseil général de la Loire, mais aussi d'autres Départements ou auprès de services spécialisés. ■

Exemple de rémunération

Un assistant familial salarié du Conseil général de la Loire reçoit, pour un enfant accueilli, un salaire mensuel de 1 002,52 euros nets (salaire au 1^{er} janvier 2011, équivalent à 142 fois le SMIC horaire). À cela s'ajoutent plusieurs indemnités destinées à couvrir les frais d'entretien et les besoins de l'enfant (vêtements, loisirs...) pour un total de l'ordre de 400 euros par mois.

Parcours croisés

Voici trois témoignages parmi les 470 assistants familiaux que compte la Loire. Catherine, Marie-Jo et Gilles nous expliquent pourquoi ils ont choisi ce métier et quelle est leur expérience au quotidien.



◀ Catherine,
43 ans

agricultrice et
assistante familiale
à Feurs

« Avant de devenir assistante familiale, j'avais déjà accueilli bénévolement des enfants pendant les vacances pour le Secours Catholique.

Seulement, c'était très court; j'avais envie de m'investir davantage et d'accompagner un enfant à grandir.

Je suis agricultrice et moi-même maman de quatre enfants. Ma petite dernière avait déjà 6 ans et je me suis dit que je pouvais réussir à tout concilier! J'ai obtenu mon agrément en 2006 et une petite fille est arrivée chez nous en janvier 2007. Elle avait 3 ans. Depuis, tout se passe bien.

Franchement, c'est un beau métier, qui nous amène à porter un autre regard sur les enfants, y compris sur les siens. On se rend compte qu'on a de la chance d'avoir une famille unie. »

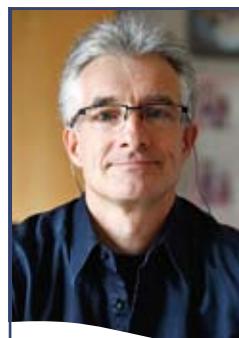


◀ Marie-Jo,
48 ans

assistante familiale
à Fourneaux

« Durant 15 ans, j'ai été commerçante en région parisienne et puis, nous avons décidé avec mon mari de déménager pour nous installer à la campagne.

Nous avons complètement changé de vie mais, lorsque j'étais commerçante, j'ai aidé à plusieurs reprises des jeunes en difficulté que j'ai pris en stage et formés. J'ai toujours eu besoin d'aider les autres! C'est ce qui m'a donné l'idée de faire ce métier. J'ai obtenu mon agrément en 2005 et nous avons d'abord accueilli une petite fille de 14 mois. Depuis 15 mois, nous accueillons aussi un petit garçon, qui n'avait qu'1 mois lorsqu'il est arrivé chez nous. Il pleurait toutes les nuits, refusait de s'alimenter, ça a vraiment été difficile. C'est un métier formidable et valorisant car on a l'impression de faire quelque chose de bien, mais il ne faut pas se laisser déstabiliser et savoir demander de l'aide si besoin. »



◀ Gilles,
48 ans

assistant familial
à Savigneux

« J'ai demandé mon agrément il y a cinq ans, après plusieurs expériences professionnelles très différentes. Ma femme exerce elle-même cette profession depuis neuf ans, et nous accueillons aujourd'hui trois enfants, dont une petite fille de 5 ans polyhandicapée.

Devenir assistant familial a fait remonter plein de choses en moi, car j'ai moi-même vécu une enfance difficile, connu l'échec scolaire même si je n'ai jamais été en famille d'accueil. Je me sens "en phase" avec ces enfants, et je suis fier aujourd'hui de pouvoir les aider, même si cela réclame un engagement important. Accueillir un enfant handicapé est notamment une mission compliquée, mais nous ne regrettons pas d'avoir dit "oui"!

Le fait d'exercer en couple? Au début, il a fallu que je "trouve mes marques" à la maison. Aujourd'hui, je m'épanouis complètement dans ce métier. »



Des fêtes de Pâques « carillonnées »

On a vu danser Esméralda sur les parvis de Notre-Dame au rythme des carillons... Aujourd'hui encore, ils tintent sur un « air » de fête. Mariages, baptêmes ou autres célébrations religieuses, les cloches sonnent, sonnent. Le village de Neaux, situé dans le Roannais, est animé aux sons du carillon récemment restauré. Reportage.

22

C'est à la plus haute antiquité que le premier carillon pointe son nez. On parlait à l'époque de « cloches frappées ». Au départ signal sonore profane ou religieux, il se popularise et évolue. Il apparaît alors comme instrument de musique, en 1510, accompagné d'un clavier manuel. Des siècles plus tard, le carillon de Neaux fait peau neuve avec l'appui du Conseil général de Loire. Sauvé de la fée électricité, il garde son authenticité... Ding, ding, dong!

Résurrection à Neaux

En 2010, le carillon à 12 cloches de l'église de Neaux s'est refait une beauté : mise en sécurité des battants et remise en état

mécanique. Il s'agit du seul à avoir été restauré cette année-là en France. Avec son clavier manuel, le bel instrument du village est de tradition flamande. Fabriqué en 1830, il est agrandi en 1927.



▶ Jean-Luc Perrot, carillonneur attiré de l'église Notre-Dame à Saint-Étienne, joue sur un carillon à clavier manuel.

« Ce carillon est unique. Il accède à toutes les nuances dans l'interprétation musicale », explique le Président de l'association du Carillon Rhônalpin et de la Fédération française de l'harmonium, Jean-Bernard Lemoine. Petite démonstration ? « Cet été, un concert sera interprété à Neaux. »

L'art de faire sonner les cloches

« Pour obtenir une mélodie, une octave, il faut qu'il y ait au moins sept cloches », indique le carillonneur attiré de l'église Notre-Dame à Saint-Étienne, organiste et musicologue, Jean-Luc Perrot. Il existe plusieurs façons de pratiquer le carillon. La transmission la plus ancienne : tirer sur les cordes des cloches à la main.

Le musicien carillonneur peut également jouer avec un pédalier. Enfin, avec le clavier manuel, « le musicien doit se munir de gants spéciaux en cuir pour se protéger. En effet, il doit appuyer très fort sur les touches pour qu'il y ait un beau son cuivré. »

Instrument vivant

Le carillon vit. Il est sensible aux conditions climatiques. « Avec le vent, les sons sont nuancés, développe Jean-Luc Perrot. J'aime particulièrement jouer quand il y a de la neige. » Une résonance, un mélange de sons qui traînent... Le carillon, c'est l'âme de la ville. Si les habitants ont l'oreille attentive, la personne la moins bien placée pour écouter le carillon, c'est celle en première loge : le carillonneur. « Mais bon, c'est beau de jouer pour les autres. Et j'aime également le lieu. Imaginez être tout en haut, version hitchcockienne (Vertigo) ! ».

Un carillon d'entrepreneurs dans la Loire

« La Loire est le département où nous trouvons le plus de carillons en Rhône-Alpes », fait remarquer Jean-Bernard Lemoine. Mais d'où cela peut-il venir ? « L'industrie explosait dans la Loire à la fin du XIX^e et au

début du XX^e siècle. Les carillons ont été ainsi financés par des entrepreneurs ligériens, des mécènes. » Aujourd'hui, le département en compte 18, au nombre de cloches variable.

Quand l'électricité éteint le passé

« Il existe plus de carillons mécaniques qu'électriques, explique Jean-Luc Perrot, carillonneur, organiste et musicologue stéphanois. Ce qui est d'ailleurs préférable pour les carillonneurs. Les électriques privent le musicien de jouer. » En France, le premier carillon à traction électrique est installé au XIX^e siècle à l'église Notre-Dame à Saint-Chamond. Évolution, modernisme, électricité... Le temps où tinter les cloches à la manière de Quasimodo, tend à s'éteindre.

Une inspiration littéraire et festive

Le carillon est un instrument et une source d'inspiration : littéraire, musicale, cinématographique ou encore... chocolatière ! Pour Pâques, écoutez chanter les carillons et n'oubliez pas... votre cloche en chocolat !

Peggy Chabanole



Le Conseil général de la Loire a alloué une subvention de 7 000 euros pour la restauration du carillon de l'église de Neaux, situé dans le Roannais.

POINT DE VUE



André CELLIER

Conseiller général chargé de la Culture et du Patrimoine culturel

Loire Magazine : Le carillon de Neaux a-t-il une particularité du point de vue départemental ?

André Cellier : Oui. Le carillon de Neaux est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Loire Magazine : Est-ce le seul ?

Non. Deux carillons sont désormais protégés dans le département : celui de Neaux et celui de Notre-Dame à Saint-Chamond. Il n'est pas impossible que celui de Charlieu suive le même chemin. Il faut savoir que ce dernier est le plus grand carillon de la Loire. Il compte 16 cloches.

Loire Magazine : Que pensez-vous de la restauration ?

André Cellier : Elle est un facteur chance. Elle préserve notre patrimoine culturel et ecclésiastique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le carillon est un instrument à **percussion** : les cloches sont en bronze, étain et cuivre.
- **7 à 8** carillons voient le jour dans le monde chaque année.
- Le plus grand carillon du monde possède **77** cloches. Il se situe aux États-Unis.

Agroalimentaire

Mangez bon, mangez ligérien !

Eaux pétillantes, chocolats, viandes... Les plus grandes marques produisent dans la Loire ! Mais savez-vous que notre département regorge de produits originaux ?

Exemples avec trois entreprises qui fabriquent des produits de qualité, sains... à deux pas de chez vous !

→ BRASSERIE DU PILAT

Blondes, brunes... bio !



▶ Thomas Skubich, PDG de la Brasserie du Pilat.

Vous connaissez les pommes du Pilat ? Découvrez maintenant les bières du Pilat ! En avril 2002, Max Gérard Skubich créait la Brasserie du Pilat à Saint-Julien-Molin-Molette. Aujourd'hui, c'est son fils Thomas qui a repris l'affaire. La Brasserie du Pilat fabrique artisanalement 11 bières bio dont 3 bières de saison (noël, printemps, été). « Nous sommes un peu des cuisiniers, explique Thomas Skubich. Rien n'est standard. Tout dépend des matières premières... »

Une histoire de passionnés

Les clients de la Brasserie du Pilat sont des magasins de produits bio, des cavistes, des supérettes, mais également des magasins de produits régionaux. 30 % des clients sont des particuliers qui achètent sur place. Ici, c'est la convivialité qui prime... On peut visiter la Brasserie, découvrir un savoir-faire ou tout simplement déguster une bonne bière.

Un déménagement prochain

Des projets, le fils Skubich n'en manque pas... « Pour augmenter notre capacité

de production et passer un nouveau cap, raconte-t-il, nous allons déménager. Trop exigüe et pas assez pratique, l'ancienne soierie que nous occupons n'est plus adaptée... » Déménager, oui... mais en restant dans la même commune. « La qualité de nos bières dépend grandement de la qualité de l'eau de source que nous utilisons... Et celle de Saint-Julien-Molin-Molette est particulièrement bonne », souligne le jeune brasseur. En septembre 2011, l'équipe de la Brasserie du Pilat s'installera dans un bâtiment de verre et de bois, au cœur de la zone artisanale de Saint-Julien-Molin-Molette. Et les amateurs de bières pourront bientôt trinquer (avec modération...) dans un tout nouveau jardin à bières à l'allemande. ■

[www.brasserieDupilat.com](http://www.brasseriedupilat.com)

EN CHIFFRES

- 6 salariés.
- 90 000 litres de bière fabriqués en 2010.
- 280 000 euros de chiffre d'affaires.



Les chiffres clés de l'agroalimentaire dans la Loire

- 7 200 emplois.
- 700 entreprises.
- 1^{er} département agroalimentaire de Rhône-Alpes.

→ LA GRANGE AUX ABEILLES

Le miel et ses 1001 vertus

Tour à tour paysagiste et animalier, Lionel Beyssac a créé en 2003 la Grange aux abeilles. En devenant apiculteur, il concilie ses deux passions : la nature et les animaux. Installé à Estivareilles, il possède plus de 300 ruches, soit quelque 240 millions d'abeilles qui butinent pour le plaisir des petits et des grands !

11 variétés de miel

Miel, pollen, gelée royale, confiseries... La Grange aux abeilles vend tous les produits de la ruche. Pour avoir un panel de variétés, 11 précisément, les ruches sont « baladées » dans un rayon de 70 km autour d'Estivareilles. Les miels qui ont le plus la côte en ce moment ? Les miels de montagne, de ronce et de framboisiers. « Les gens veulent des produits naturels, alors le miel se vend plutôt bien », constate Lionel Beyssac. 90 % des ventes se faisant

en direct, il a mis en place des visites de l'exploitation et développé une mini-ferme et un jardin intérieur habités par 150 000 abeilles. Objectifs : expliquer son métier, la vie des abeilles, les spécificités des produits de la ruche...

De la nature au bien-être

« De la nature et des abeilles dépend notre capacité à produire... », rappelle Lionel Beyssac. La pollution, les pesticides, les conditions météorologiques sont autant d'attaques et de menaces sur la production apicole. Alors, la Grange aux abeilles a décidé de diversifier son activité. « En juin, nous allons ouvrir un espace bien-être, explique l'apiculteur. Massage, détente, coiffure... le tout avec des produits naturels, les produits des abeilles ! » Grâce à ce développement d'activité, l'embauche de trois personnes et une augmentation de 10 à 15 % du chiffre d'affaires sont prévues. ■



▶ Lionel Beyssac, PDG de la Grange aux abeilles.

EN CHIFFRES

- 1 gérant et 2 salariés.
- 12 tonnes de miel fabriquées annuellement.
- 185000 euros de chiffre d'affaires.

→ LA FROMAGERIE DES PAYS D'URFÉ

La petite fromagerie qui monte...

Chez les Genin, on aime le lait... Fils d'agriculteur de la Meuse, Jean-Luc Genin a fait une école de fromagerie en Haute-Savoie, puis travaillé pendant 15 ans au service de Lactalis (Président, Le Petit, etc.). En 2003, il achète la Société laitière de Vichy. Une activité qu'il complète et développe avec la reprise en 2008 de la Fromagerie des Pays d'Urfé installée à Saint-Just-en-Chevalet.

Une fabrication artisanale

« Nous fabriquons de façon artisanale plus de 400 tonnes de fromages par an, souligne Jean-Luc Genin. Tous nos produits sont au lait cru. Objectif : redonner du goût au fromage ! » Pour cela, il s'approvisionne en lait chez une vingtaine de producteurs de la Loire, du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Sur ses étals, aux côtés de la Tomme d'Urfé (tomme de chèvre), de la Brique du Forez, de fromages frais et

autres « yaourts authentiques », trônent les deux spécialités de la Fromagerie des Pays d'Urfé : la Comtesse de Vichy et le Lavort (brebis).

Des produits qui séduisent

Après le Triolet (aux laits de brebis, chèvre et vache) en 2010, la fromagerie va proposer de nouveaux fromages de chèvre à ses clients. Outre les clients régionaux traditionnels que sont les crèmeries, les grossistes, les restaurateurs, la Fromagerie

des Pays d'Urfé souhaite fournir encore un peu plus les étals du marché international de Rungis et poursuivre son développement à l'international vers les Pays-Bas, l'Allemagne et le Japon où l'entreprise est déjà présente... ■



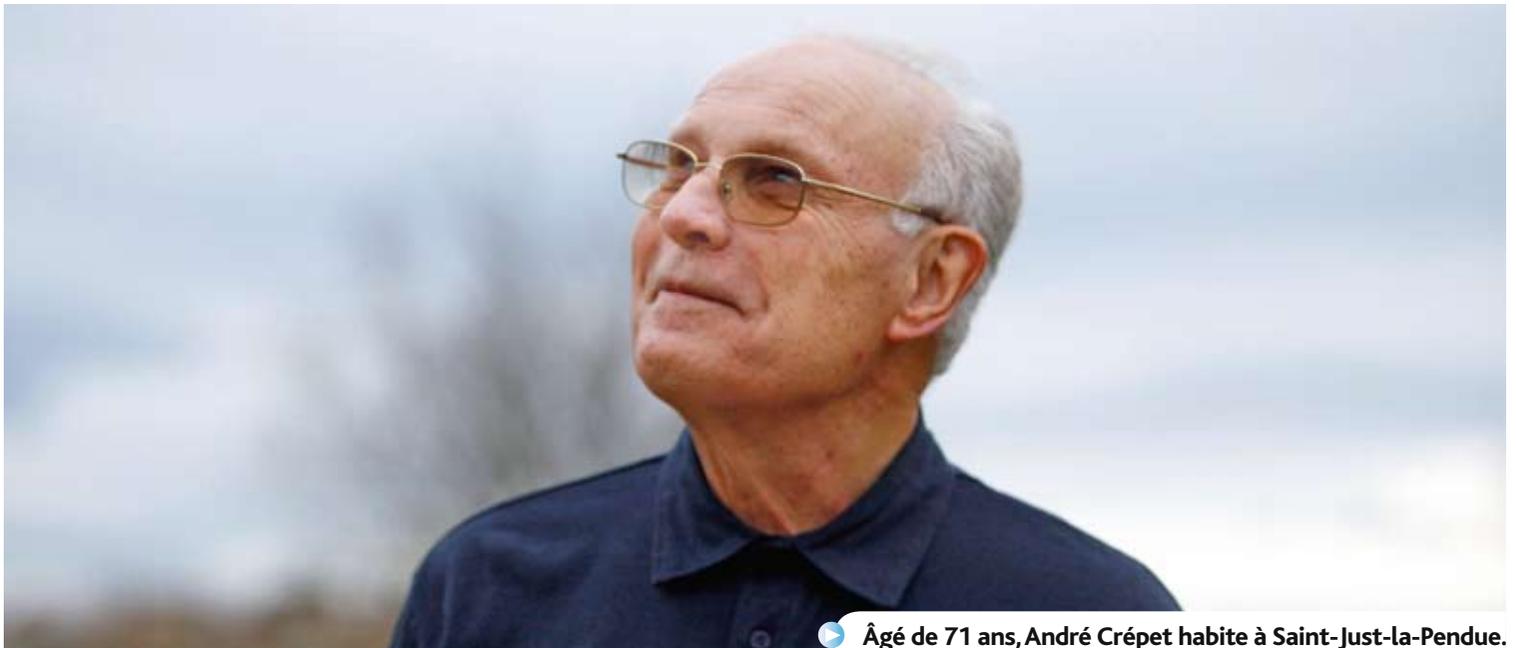
▶ Jean-Luc Genin, PDG de la Fromagerie des Pays d'Urfé.

EN CHIFFRES

- 12 salariés.
- 400 tonnes de fromage fabriquées annuellement, dont 65 % au lait de vache, 25 % au lait de chèvre et 10 % au lait de brebis.
- 2 millions d'euros de chiffre d'affaires.

André Crépet: « La gériatrie, une vocation plus qu'un métier! »

Aide-soignant à la retraite, André Crépet a passé le plus clair de son temps à aider les personnes âgées. Il vient de publier *Soignants en gériatrie, donner de la vie aux années*. Un livre sensible où il parle avec beaucoup de lucidité du métier d'aide-soignant. Rencontre.



Âgé de 71 ans, André Crépet habite à Saint-Just-la-Pendue.

Loire Magazine: Qu'est ce qui vous a attiré dans le métier d'aide-soignant?

André Crépet: Je ne sais pas vraiment pourquoi j'ai fait ce métier, c'était comme une évidence. Pour moi, c'est une vocation plus qu'un métier. Ce que j'aime dans la relation avec la personne âgée, c'est le partage d'expériences! Être utile aux gens et les valoriser par l'intérêt qu'on leur porte, c'est enrichissant pour eux comme pour moi.

LM: C'est un métier difficile où l'on donne beaucoup de soi. Quel a été votre secret?

AC: Durant toute ma carrière, je n'ai cessé de me motiver. J'ai entrepris des recherches personnelles, puis universitaires. Mon secret, c'est de prendre la personne âgée dans toute sa dimension: son passé explique son présent. Et puis, j'ai suivi des formations qui m'ont aidé à mieux comprendre les situations auxquelles on est confronté comme la dépendance, la maltraitance, la douleur, la solitude ou la mort.

LM: Vous vivez une retraite très active, que faites-vous?

AC: Je suis animateur dans la maison de retraite de ma commune. Pendant six ans, j'ai animé un atelier jardin thérapeutique. Maintenant, j'organise des ateliers mémoire pour prévenir notamment la maladie d'Alzheimer. Mon dernier projet a été l'achat d'un minibus pour organiser des sorties. Je suis également membre de la Société française de gériatrie et de gérontologie au titre de chercheur dans le collège des soignants. Mais avant tout j'ai consacré quatre ans à l'écriture de mon dernier livre: *Soignants en gériatrie, donner de la vie aux années*.

LM: Comment donne-t-on de la vie aux années?

AC: Donner de la vie aux années, c'est animer. Les personnes âgées ont besoin d'occupation. Elles ont besoin de repères aussi. On constate que les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer sont moins désorientées

dans les maisons de retraite qui acceptent leurs animaux de compagnie. Et puis, avant même le soin, les personnes âgées ont besoin d'écoute. Malheureusement, aujourd'hui, le nombre de résidents augmente plus vite que le nombre de soignants. ■

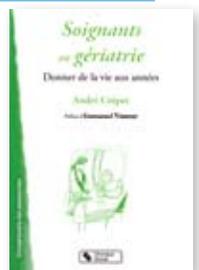
Catherine Dessagne

À LIRE

Soignants en gériatrie, donner de la vie aux années d'André Crépet. Éditions Chronique Sociale.

14,90 euros (en librairie) et 18,50 euros (par correspondance, frais de port et dédicace inclus).

Renseignements: André Crépet au 04 77 63 53 25 et andrecrpet@orange.fr



→ UN HOMME

Dominique Peyre Un boucher-charcutier fin gastronome

A 53 ans, Dominique Peyre n'est pas peu fier de son métier et est bien connu des gourmets à Saint-Paul-en-Jarez. « Mon grand-père et mon père perpétuaient la tradition du cochon. J'aime tout ce qui touche à la gastronomie et la table », explique-t-il. Grand amateur de charcuterie, il s'attelle à fabriquer 85 % des produits qu'il commercialise : terrines, rillettes, pâtés en croûte, de campagne, de lapin... sans oublier son péché mignon : le saucisson. « J'en ai toujours fait. J'essaie de transmettre le plaisir de manger. Les jeunes ne connaissent pas toute la richesse de nos produits du terroir... mais quand ils goûtent, ils apprécient. » ■



→ UN PRODUIT

Un pavé de saucisson pour l'apéritif

Herbes de Provence, épices, anis, pavot, sésame, amandes... Dominique Peyre a créé des pavés de saucisson aux saveurs originales. « Lorsque j'ai adhéré à l'association Loire et Saveurs, je cherchais un saucisson au goût qui sorte de l'ordinaire pour promouvoir le terroir ligérien. J'ai donc fait quelques expérimentations que j'ai goûtées avec mes enfants, puis affinées au fil du temps. » Le résultat : un produit esthétique, avec un côté ludique, un goût croquant et une gamme assez large pour satisfaire tous les palais. À déguster en tranches et à picorer entre amis ou en famille. ■



EN SAVOIR PLUS

**Boucherie-charcuterie
Dominique Peyre**
78, rue de la République
42740 Saint-Paul-en-Jarez
Tél. : 04 77 73 24 67

Pour 4 personnes

Temps de
préparation :
20 min

Temps
de cuisson :
3 min + 4 min



Ingrédients

8 rougets de 150 g
1 gousse d'ail
1 pain de campagne
20 cl d'huile d'olive
200 g d'anchois
200 g d'olives noires
dénoyautées
20 g d'ail haché
20 g de câpres
150 g de salade
jeune pousse
(mesclun, riquette
ou roquette)
1 citron
sel et poivre



par
**François
Blanchet**

Carré Sud
Restaurant
à Montrond-les-Bains

→ CUISINEZ COMME UN GRAND CHEF !

Tartines de rougets à la tapenade

Les tartines de tapenade :

1. Préparer la tapenade en mélangeant dans un hachoir les olives, les câpres, les anchois et l'ail. Laisser tourner 1 minute. Incorporer un peu d'huile d'olive et assaisonner.
2. Griller le pain en tartines fines.
3. Tartiner le pain de campagne grillé avec la tapenade. Réserver.

Les rougets :

1. Lever les filets de rougets et enlever les arêtes. Si besoin, demander à votre poissonnier de l'aide pour cette opération.
2. Poêler les rougets côté peau.

L'assiette :

Placer quelques feuilles de salade sur l'assiette. Assaisonner d'huile d'olive et de jus de citron. Dresser les rougets poêlés sur les tartines. Les disposer de préférence à côté et non pas sur la salade.



GROUPE UNION POUR LA LOIRE

Un peu de conseil général dans votre vie quotidienne !

Quel est le point commun entre une école de musique, une crèche, l'aménagement d'un terrain de sport, une route, la création d'une ligne de bus TIL, le développement de lieux de vie pour nos aînés, ou bien encore la restauration du toit d'une église, la création d'une salle de spectacle ? Rien a priori ! Et pourtant, il y en a bien un !

Tous ces projets ont été, ou sont soutenus financièrement par le conseil général de la Loire. Un soutien qui permet bien souvent aux communes de concrétiser leurs projets.

L'intervention du conseil général repose sur des aides et la mise en place de contrats de territoire d'une durée de trois ans avec les communes. Elle concerne aussi l'aides aux plus petites communes, aux villes-centres, aux communautés de communes et, bien sûr à l'agglomération stéphanoise.

Avec cette politique, les élus de l'Union pour la Loire entendent assurer à notre département un développement harmonieux, que ses habitants y vivent le mieux possible. Avec toujours le souci de donner les mêmes chances à chacun, au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest, dans les petites communes rurales comme dans les zones très urbanisées. Notre diversité est notre richesse et notre vitalité, notre ressort. Nous devons la préserver !

C'est pourquoi nous avons voulu que le conseil général soit le premier partenaire des projets des communes de la Loire. Ce choix volontaire, hors compétences obligatoires d'un conseil général, représente un investissement moyen de 45 millions d'euros par an en direction des communes.

Cette préoccupation illustre la volonté de vos élus de l'Union pour la Loire de rendre nos communes toujours plus attractives et d'être toujours plus attentifs aux besoins de nos concitoyens. C'est de cette manière que notre majorité se mobilise pour vous apporter des solutions concrètes et vous garantir des services de qualité près de chez vous.

Bernard Fournier, Président du groupe Union pour la Loire. Le groupe de la droite, du centre et indépendants

Les élus du groupe Union pour la Loire :

Jean-François Barnier, Solange Berlier, Bernard Bonne, Paul Celle, André Cellier, Michel Chartier, Jean-Claude Charvin, François Combe, Jean-Paul Defaye, Jean-Baptiste Giraud, Alain Laurendon, Philippe Macke, Henry Nigay, Bernard Philibert, Jean-Jacques Rey, François Rochebloine, Paul Salen, Georges Ziegler.

www.unionpouurla Loire.fr

GROUPE INDÉPENDANCE ET DÉMOCRATIE

Budget 2011

La crise de 2008 a mis en péril l'équilibre financier des états. Nous devons désormais réduire les déficits publics et stabiliser la course à l'endettement de l'Etat et des collectivités.

Dans ce contexte, l'effort du Budget 2011 a porté principalement sur le social qui représente désormais 55 % du budget global. Les crédits consacrés à l'enfance et à la famille sont en progression de près de 5 % et l'effort concernant l'APA a été maintenu. Le financement des aides à domicile a progressé un peu. Il sera urgent, sur cette filière fragilisée, de rechercher une meilleure optimisation des services. Les autres dépenses ont été plafonnées et les investissements en infrastructure ont diminué de 7 millions d'euros, (moins 16 %).

Sur ce budget contraint, nous avons obtenu un amendement concernant la réforme du FADDEL pour que les aides sur l'immobilier soient maintenues pour les petites entreprises. Notre Groupe a aussi obtenu le principe de la mise en place d'un service « ingénierie » pour garantir l'expertise publique sur la question de l'eau et de l'assainissement et permettre aux communes de garder leur indépendance. Le Plan Climat Energie avance. Nous avons retenu comme objectif de diminuer de 38 % la consommation d'énergie sur les bâtiments départementaux d'ici 2020.

Nous sommes satisfaits d'avoir été écoutés et vu aboutir ces démarches qui sont en adéquation avec les vertus du dialogue auquel nous sommes attachés, et avec le rôle « constructif » que notre Groupe entend jouer dans cette Assemblée. Pour toutes ces raisons, nous avons voté ce Budget 2011.

Cependant, on ne peut pas analyser ces orientations budgétaires en dehors du contexte national. Si on veut une politique sociale et de développement du territoire, il faut la fiscalité qui va avec. Si on fait disparaître la taxe professionnelle, elle doit être totalement remplacée pour financer de façon pérenne les compétences transférées.

Dans un contexte de crise sociale et morale, il faut aussi que les efforts soient portés par chacun à la hauteur de ses capacités. Il faut donc revoir d'urgence le bouclier fiscal pour une imposition plus juste.

Enfin, la décentralisation doit garantir un minimum d'équité entre les territoires. Il est donc indispensable et urgent que soit créé un fond de péréquation pour compenser les difficultés des départements les plus pauvres.

Les Conseillers généraux : Gilles Artigues (Saint-Étienne Nord-Est 2), Georges Bonnard (Pélussin), Claude Bourdelle (Noirétable), Jean Gilbert (Saint-Genest-Malifaux), Jean-Paul Seux (Chazelles-sur-Lyon).

Tél. : 04 77 48 40 76

Courriel : élusidcg42@free.fr

GROUPE GAUCHE CITOYENNE

Budget 2011 : un budget d'hyper austérité

Des demandes que nous formulions depuis fort longtemps ont été prises en compte : la création du Fonds d'aide au développement durable de l'emploi dans la Loire avec une aide de 5 000 euros par emploi créé avec un nombre maximum de 60 emplois, le maintien du financement des garderies périscolaires et de subvention pour les opérations urgentes en faveur des petites communes, l'inscription de crédit pour la déviation du boulevard Fayol et l'augmentation du seuil d'habitants de 2 000 à 6 000 habitants pour les communes pouvant être classées « village de caractère ».

Cependant ce budget est préoccupant car il prévoit une forte restriction budgétaire du réseau routier départemental, moins 7 millions d'euros de 2009 à 2010, la baisse des subventions aux associations ligériennes intervenant dans le domaine social, sportif et culturel, des taux directeurs proposés aux établissements pour les personnes âgées et handicapées se limitant souvent à 0 ou 0,5%, obligeant des établissements de la Loire à supprimer du personnel, une baisse des crédits pour les travaux dans les collèges et la politique départementale culturelle...

La réduction forte des dépenses d'investissement nous inquiète car les collectivités territoriales représentent près de 75% de l'investissement public. Une baisse significative de l'investissement ne peut qu'avoir une incidence économique négative pour notre territoire. Cette situation budgétaire n'est pas propre à notre Département. **Toutes les collectivités locales (Communes, Départements et Régions) sont confrontées à un étranglement financier** subissant de plein fouet la réforme de la taxe professionnelle et le gel des dotations de l'État durant trois ans.

De plus ces collectivités subissent, surtout Départements et Régions, des transferts de compétences sans compensation financière suffisante.

Les dettes des gouvernements UMP vis à vis du Conseil général de la Loire s'élèvent, rien que pour le RMI-RSA, à 35,15 millions d'euros de 2004 à 2010 !!!

Concernant l'APA, le coût à charge pour le Département de 2002 à 2010 est de 289,38 millions d'euros !!!

Si l'État avait respecté son engagement d'un taux de couverture de 50% de l'APA, il devrait nous rembourser 54,58 millions d'euros.

Ces chiffres montrent que les difficultés rencontrées par le Conseil général de la Loire résultent de la non compensation des transferts de charge.

Le gouvernement privilégie aujourd'hui les plus riches, à l'image du paquet fiscal de plus de 14 milliards d'euros par an en faveur des plus nantis.

58 présidents de Conseils généraux ont décidé d'engager un recours gracieux auprès du Conseil constitutionnel pour non compensation à l'euro près des charges transférées.

Le Président du Conseil général a refusé de s'associer à ce recours constitutionnel, montrant ainsi une attitude partisane de soutien à l'UMP et non pas de défense de l'intérêt des habitants de la Loire. Les élus de notre groupe envisagent un recours auprès du Conseil constitutionnel.

Marc Petit, René Lapallus, Serge Vray

Tél. : 04 77 48 42 86

Fax : 04 77 48 42 87

Courriel : groupe.pc@cg42.fr

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

Pour un aménagement numérique du territoire qui n'oublie personne

La présence de réseaux numériques haut voire très haut débit, fixe et mobile, sur un territoire est un puissant levier de développement économique et d'attractivité. Ce levier s'avère encore plus nécessaire lorsque la géographie naturelle de ce territoire est source d'enclavement.

Cette technologie s'avère, en outre, de plus en plus indispensable dans de nombreux domaines. Nous en voyons la démonstration avec les difficultés de connexion que rencontrent nos collègues (pour lesquels nous réclamons avec force le raccordement à la fibre optique) et l'impact que cela a sur le travail des équipes éducatives.

Le déploiement universel et rapide de ces réseaux relève donc d'un enjeu majeur d'aménagement du territoire et devrait, à ce titre, faire l'objet de politiques publiques volontaristes.

Le « Plan très haut débit » du Gouvernement est de ce point de vue contestable. Ce plan prévoit, en effet, de subordonner l'initiative et l'investissement publics aux perspectives de rentabilité espérée par les opérateurs privés. Nous craignons que ce principe ait pour résultat l'émergence de nouvelles fractures numériques tant en zones rurales qu'urbaines.

En effet, les territoires nécessitant des investissements plus coûteux que la moyenne (zones de montagne, faibles densités de population...) ou accueillant des populations peu aisées, se verront délaissés. Considérés comme non rentables par le secteur privé, ils ne pourront bénéficier d'aucun investissement public. Le Gouvernement a inventé la double peine en matière d'aménagement numérique!

Le Sénateur Maurey dans son rapport au Premier Ministre a justement souligné ces vrais risques de divergence entre l'intérêt des opérateurs privés et l'intérêt général sont réels.

Quant aux 2 milliards d'euros du « Grand emprunt » dédié à l'aménagement numérique du territoire, ils ne garantissent en aucun cas l'amorçage d'une dynamique d'investissement public-privé, durable et cohérente.

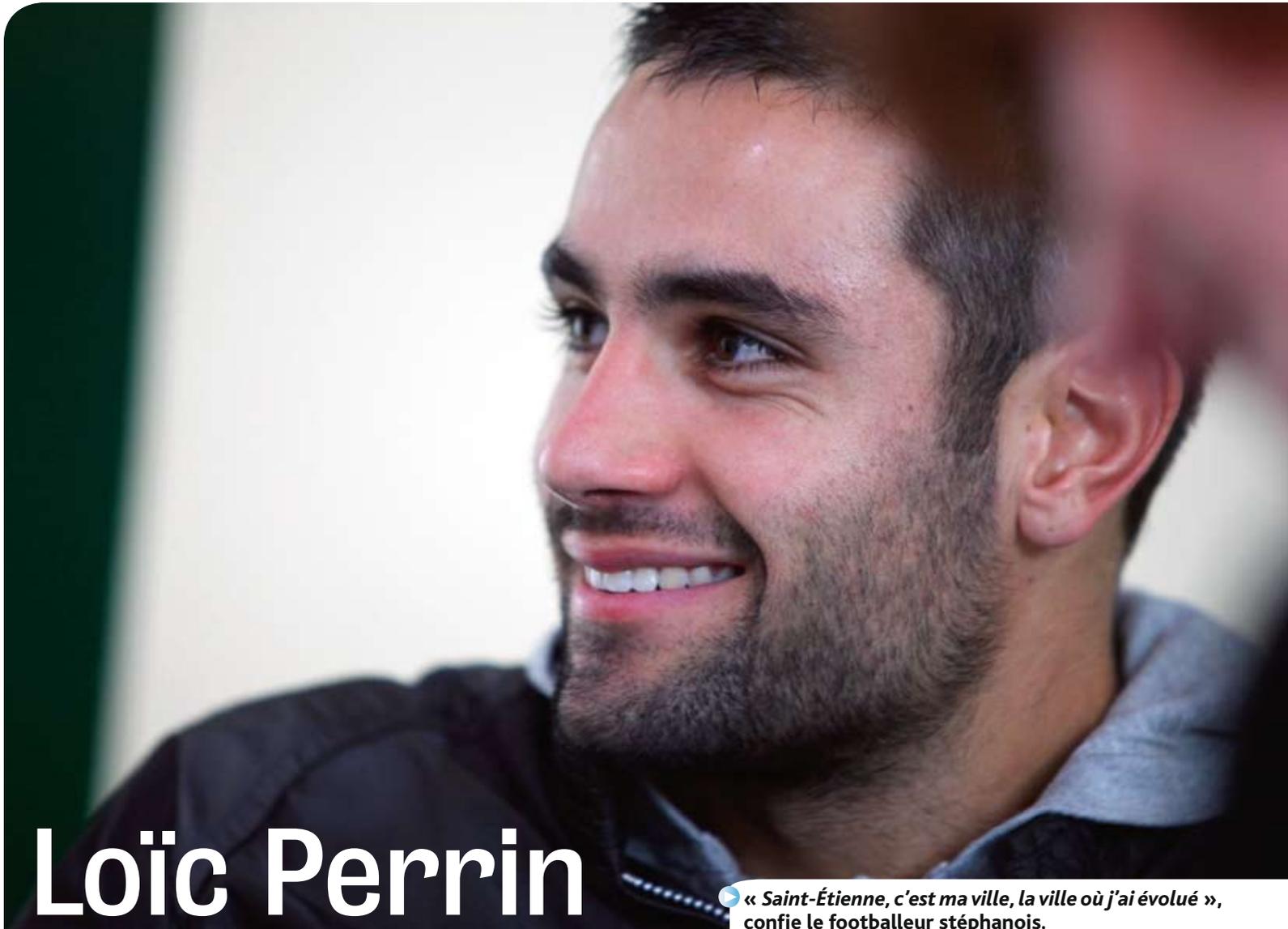
L'Assemblée des Départements de France s'est saisie de cette question dans une motion adoptée en décembre dernier. Les propositions avancées dans cette motion nous semblent davantage à la hauteur des enjeux que le Plan du Gouvernement.

Il faudrait ainsi que le niveau d'investissement public soit porté à 1 milliard d'euros annuel pendant au minimum 15 ans en élargissant à l'ensemble de l'économie le principe d'une contribution de solidarité numérique.

Nous attendons également que des objectifs clairs de montée en débit et un cadre réglementaire spécifique soient fixés en précisant les notions de haut et très haut débit fixe et mobile.

Enfin, nous partageons l'idée qu'il y a nécessité à ce que les collectivités soient considérées dans leur rôle d'opérateurs à égalité avec les opérateurs privés et que les réseaux d'initiatives publiques qu'elles ont financés soient reconnus comme des réseaux d'intérêt économique général.

Le Président Jean-Claude Bertrand et ses collègues :
René-André Barret, Jean Bartholin, Arlette Bernard,
Christine Cauët, Liliane Faure, Joseph Ferrara,
Alain Guillemant, Bernard Jayol, Régis Juanico,
Marc Lassablière, Lucien Moullier, Jean-Claude Tissot.
Courriel : groupe-ps@cg42.fr
Site internet : www.loireagauche.fr



Loïc Perrin

« Saint-Étienne, c'est ma ville, la ville où j'ai évolué », confie le footballeur stéphanois.

L'idole des jeunes

Il est beau gosse, talentueux, et fait rêver les mêmes. Crampons aux pieds, Loïc Perrin enflamme le stade Geoffroy Guichard. Souvent à l'origine des buts stéphanois, le capitaine des Verts est à la fois une star du football et un homme modeste. Rencontre avec le « chouchou Vert » des supporters...

Le Chaudron bout. Une folle ambiance règne. La ville de Saint-Étienne s'illumine. Il contre, récupère le ballon, il centre... Joli! Le milieu défensif des Verts a ravi les supporters. « Perrin! », tous crient son nom du haut des tribunes de Geoffroy Guichard. Une idole. La vôtre? Il faut dire que Loïc Perrin a tout pour plaire...

Le ballon rond, sa destinée

« J'ai touché un peu à tous les sports. Mais il fallait choisir. J'ai opté pour le football. » Né dans une famille de sportifs, Loïc a le ballon rond dans la peau. « Petit, j'étais souvent sur les terrains. J'accompagnais mon père qui, lui-même, jouait au foot. » À 6 ans, il obtient sa première licence

à Pérignieux dans les Monts du Forez. Quelques années plus tard, le joueur émérite, repéré par l'Association Sportive de Saint-Étienne (ASSE), tombe dans le Chaudron : « Mon père ne voulait pas que j'aille tout de suite à l'ASSE », avance-t-il. Mais Loïc aurait eu tort de s'en priver...

SOYONS CURIEUX



Comment se voit Loïc dans 20 ans ?

« À Saint-Étienne. Avec une famille, des enfants et mes amis près de moi. Je ne demande rien de compliqué. »

Un héros ?

« J'en ai deux. Mes parents. J'ai eu une enfance heureuse. Je leur dois tout. »

Un auteur ?

« L'écrivain américain Harlan Coben. J'ai lu presque tous ses livres. »

Le club de football qui le fait rêver...

« Le FC Barcelone. »

Un sport en dehors du football ?

« Le tennis. J'y joue durant les vacances. »

Son plat favori ?

« Les pâtes! J'aime la cuisine italienne. Et asiatique... « J'ai découvert les sushis et j'adore ça! »

Il écoute quoi comme musique ?

« J'écoute de tout sauf le métal. Sinon, j'aime particulièrement le groupe de reggae ligérien Dub Incorporation. »

Et comme station ?

« J'écoute aussi bien Chérie FM que Skyrock... »

Quel effet ça fait d'avoir été élu l'homme le plus sexy de la Ligue 1 devant Gourcuff ?

« Absolument rien. Ça n'a rien changé à ma vie. »

L'idole des jeunes

Son coup de pied fait l'admiration des footballeurs en culottes courtes... Pourtant, le capitaine des Verts a été un petit garçon aux rêves similaires. Si aujourd'hui les enfants se font photographier avec lui, Loïc se souvient: « Je faisais moi aussi des photos avec les joueurs de l'ASSE après les entraînements. » La star du Chaudron avait même une idole! « Plus petit, j'avais focalisé sur le joueur Basile Boli. D'ailleurs, dès que je croisais un noir, c'était Basile Boli... Je le voyais partout! » A-t-il un joueur qui l'inspire aujourd'hui? « Oui. Zidane. Pour ce qu'il représente comme joueur et pour ses qualités en tant qu'homme », confie-t-il. Comme quoi, nous sommes tous en admiration devant quelqu'un.

Les dessous de la gloire

On le voit briller sur le terrain, à la télévision ou sur les journaux. Oui, mais le talent s'entretient et les matchs se préparent... « Je prends mon petit-déjeuner au centre de formation avec mes coéquipiers aux alentours de 8 heures. Puis, on s'entraîne environ 1 heure 30. Je reviens parfois dans l'après-midi pour des soins. » On a tendance à ne voir que la gloire... Toutefois, la vie de sportif est réglée comme du papier à musique « Nous sommes pesés tous les mardis. Mais nous pouvons nous permettre de faire des écarts... » Heureusement car

« Je suis un grand gourmand, avoue-t-il. J'aime découvrir les restaurants. J'apprends également à connaître les vins. C'est devenu une passion! » Pas étonnant donc que le milieu de terrain ait suivi l'émission « Master Chef » sur TF1...

Un homme comme les autres

« Je ne suis pas un fêtard. Je préfère les soirées entre amis. » Le capitaine des Verts, c'est Monsieur Tout-le-monde, heureux tant qu'il est auprès de ceux qu'il aime. « J'ai la chance d'être près de mes amis et de ma famille... », révèle-t-il. Loïc est un homme posé sans chichi: « Il m'arrive d'aller au

cinéma avec ma copine ou de prendre un verre avec des amis en ville. » Bref, il mène une vie sans prétention. Et depuis novembre dernier, un nouveau venu prénommé Timoté est arrivé chez le capitaine des Verts. « Un enfant, ça change la vie... » On lui souhaite une belle vie de famille. ■

Peggy Chabanole

Le saviez-vous ?



Le complexe sportif Club 42 Indoor situé à Andrézieux-Bouthéon est porté par le capitaine stéphanois et son coéquipier Jérémie Janot. Soccer, beach soccer, beach volley, badminton, squash... Tout a été prévu pour garder la forme.



- Milieu de terrain
- N° 24
- 3 Clubs :
 - FC Périgueux
 - FC St Charles-la-Vigilante Saint-Étienne
 - ASSE, depuis 2003



LA FARCE DE MAÎTRE PATHELIN

traduction Françoise Morvan / mise en scène Hassane Kassi Kouyaté
du 10 février au 8 avril 2011
dans les communes partenaires de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme

Saint-Étienne (La Talaudière)

du 10 au 18 février
Ateliers décors de La Comédie

Saint-Just Saint-Rambert

mardi 22 février, 14 h 30 et 20 h 30
L'Embarcadère

Boën-sur-Lignon

vendredi 25 février, 14 h et 20 h 30
Gymnase de Boën

Le Chambon-sur-lignon

mardi 15 mars, 20 h 30
Gymnase du Collège Cévenol

Saint-Julien-Chapteuil

vendredi 18 mars, 10 h et 14 h 30
samedi 19 mars, 20 h 30
Espace scénique

Usson-en-Forez

mardi 22 mars, 10 h et 14 h
mercredi 23 mars, 20 h 30
Salle polyvalente

Pélussin

mercredi 30 mars, 20 h 30
Salle Saint-Jean

Raucoules

vendredi 1^{er} avril, 20 h 30
samedi 2 avril, 20 h 30
Salle des fêtes

Ambert

mardi 5 avril, 14 h 30 et 20 h 30
Maison des Jeunes

Feurs

vendredi 8 avril, 14 h 30 et 20 h 30
Maison de la Commune

avec Roger Atikpo, Larissa Cholomova,
Jacek Maka, Adela Minae, Jérôme Veyhl

production La Comédie de Saint-Étienne – Centre dramatique
national / coproduction Compagnie Deux Temps Mouvements
– www.2t3m-theatre.com
en collaboration avec le Théâtre National de Craiova – Roumanie



La Comédie
de Saint-Étienne
centre dramatique national

www.lacomodie.fr



Rhône-Alpes

ville de Saint-Étienne

